Rapport du maire sur les faits saillants 2021

Conformément à l'article *du Code municipal du Québec*, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Wickham pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2021, lesquels ont été déposés à la séance ordinaire du 13 septembre 2022.

Les états financiers nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 3 545 764 $ et les charges (dépenses) de la Municipalité ont totalisé la somme de 4 017 678 $.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement des immobilisations, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation et autres éléments de conciliation) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2021 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 456 412 $.

Revenus de fonctionnement	Charges (dépenses)	Exécédent 2021
• 3 545 764 $	• 4 017 678 $	• 456 412 $

Le détail de l'excédent de fonctionnement affecté, des réserves financières et des fonds réservés de la Municipalité au 31 décembre 2021 sont les suivants :

Description	Montant
un surplus accumulé non affecté incluant l'excédent de 2021*	545 885 $
un surplus accumulé affecté pour l'équilibre budgétaire 2022	217 533 $
un surplus accumulé affecté pour divers engagements	17 723 $
un surplus accumulé affecté pour le remplacement ou l'achat de nouveaux équipements	15 384 $
un surplus accumulé affecté pour l'entretien, la réparation, le remplacement ou la construction de nouveaux bâtiments	51 937 $
un surplus accumulé affecté pour les travaux de rénovation cadastrale	3 626 $
un surplus accumulé affecté pour l'achat ou le remplacement d'équipements informatiques et pour la création ou la mise à jour du site Internet	15 279 $
un surplus accumulé affecté pour l'achat ou le remplacement d'équipements incendie	25 758 $
un surplus accumulé affecté pour l'amélioration du réseau routier	28 926 $
un surplus accumulé affecté pour la sécurité civile	5 000 $
un fonds de roulement non engagé	90 937 $
un fonds réservé pour la vidange des étangs d'épuration municipaux et le remplacement de certains équipements reliés au système d'assainissement des eaux	37 933 $
des revenus reportés réservés à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques	272 520 $

* inclus l'excédent en 2021

Traitement des élus municipaux

La rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2021, était la suivante :

Rémunération du maire et de la mairesse	20 000 $	Allocation de dépenses de la mairesse et du maire	10 000 $
Rémunération des conseillers et conseillères	6 667 $	Allocation de dépenses des conseillers et conseillères	3 334 $
Rémunération des représentants à la MRC de Drummond	23 047 $	Allocation de dépenses des représentants à la MRC de Drummond	11 523 $
Rémunération des représentants à la R.G.M.R. du Bas-St-François	450 $	Allocation de dépenses des représentants à la R.G.M.R. du Bas-St-François	350 $

Rapport du vérificateur externe

Les états financiers 2021 ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Wickham.

Suite à la réalisation de son mandat le vérificateur, est d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.